Plan ministériel

Office national du film du Canada

2018-2019

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

© Office national du film du Canada, 2018
No de cat. NF1-4F-PDF
ISSN 2371-6487

Table des matières

Message de la ministre 1
Message du commissaire 2
Aperçu de nos plans 5
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite 7
Responsabilités essentielles 7
Programmation et production audiovisuelles 7
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires 11
Services internes 15
Dépenses et ressources humaines 17
Dépenses prévues 17
Ressources humaines prévues 19
Budget des dépenses par crédit voté 20
État des résultats condensé prospectif 21
Renseignements supplémentaires 23
Renseignements ministériels 23
Raison d'être, mandat et rôle 23
Contexte opérationnel et risques principaux 23
Cadre de présentation de rapports 24
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes 26
Tableaux de renseignements supplémentaires 26
Dépenses fiscales fédérales 26
Coordonnées de l'organisation 26
Annexe : définitions 27
Notes en fin d'ouvrage 31

Message de la ministre

Les organismes du portefeuille du Patrimoine canadien jouent un rôle important dans la vie des Canadiens. Ils encouragent l'innovation dans un monde en pleine évolution et contribuent, chacun à sa façon, à l'épanouissement de notre culture, à la préservation de notre patrimoine et à la mise en valeur de notre diversité. C'est avec un engagement toujours renouvelé qu'ils participent à l'édification d'une société riche de ses deux langues officielles, des cultures des peuples autochtones et de l'apport des Canadiens de tous les horizons.

Au sein du portefeuille, l'Office national du film du Canada (ONF) vivra, cette année, le point culminant d'une transformation majeure en s'installant à l'Îlot Balmoral, au centre-ville de Montréal. La réussite de ce déménagement marquant est au cœur des plans et des priorités de l'ONF, qui mise sur ce rapprochement avec le grand public pour élargir ses auditoires et faire rayonner ses œuvres.

En tant qu'incubateur de talents à proximité des créateurs, l'ONF comptera parmi les partenaires de choix de notre gouvernement dans la mise en œuvre de notre vision pour les industries créatives, Canada créatif. Parallèlement à son mandat de proposer de nouvelles perspectives sur le Canada et le monde à partir de points de vue canadiens, l'organisme tiendra ses engagements en matière de parité hommes-femmes, de production autochtone ainsi que de diversité et d'inclusion.

À titre de ministre du Patrimoine canadien, je vous invite à prendre connaissance du Plan ministériel de 2018-2019 de l'Office national du film du Canada. Vous y découvrirez ce que l'ONF entend faire, au cours de la prochaine année, afin de remplir son mandat, de favoriser l'atteinte des objectifs du gouvernement et de servir l'ensemble des Canadiens.

L'honorable Mélanie Joly

Message du commissaire

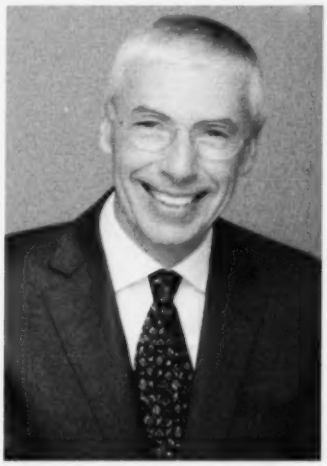

Nous y voilà : en 2019, l'ONF emménagera dans son nouveau siège social à l'Îlot Balmoral, au cœur du Quartier des spectacles de Montréal.

Ce nouveau centre voué à l'innovation et à l'excellence en matière de création audiovisuelle représente pour nous une formidable occasion de nous rapprocher du grand public et de contribuer pleinement, à la hauteur de notre potentiel, au développement économique, urbain et culturel de Montréal et de tout le pays.

En plus du vaste projet que constitue le déménagement, nous avons un plan d'action ambitieux et nous comptons bien le réaliser : d'abord, assurer la continuité de nos activités de production et de distribution ; ensuite, poursuivre, voire intensifier notre virage technologique lié aux questions d'accessibilité et de découvrabilité ; enfin, maintenir notre culture organisationnelle sous le signe de la collaboration, de l'ouverture et de l'audace.

Nos priorités et nos plans sont clairs et déjà bien avancés. Nous gardons le cap sur la singularité de nos productions et leur accessibilité, tout en continuant de miser sur notre potentiel créatif et innovant, que ce soit par l'intermédiaire des créateurs avec qui nous collaborons et de leurs œuvres, ou par l'entremise de nos employés, de nos experts et des passionnés qui accompagnent chacune de nos productions, chacun de nos projets, de la genèse à la diffusion.

Nous favorisons aussi des partenariats porteurs qui nous permettent de sortir de l'écran, de rejoindre un public plus vaste, là où on ne nous attend pas. Des collaborations avec les grands musées et d'autres institutions publiques et privées du pays font partie de notre quotidien, et elles offrent la possibilité de pousser plus loin l'ambition et le talent créatifs au Canada.

Voulant établir une relation encore plus significative avec la population et nos divers publics, nous poursuivons nos objectifs et nos actions, concrètes et mesurables, en matière de parité hommes-femmes, de rapports renouvelés avec les peuples autochtones ainsi que de diversité et d'inclusion. À ce chapitre, nos engagements sont bien plus que de simples buts à atteindre ; ils reflètent des valeurs et des attitudes qui font partie intégrante de notre culture institutionnelle et de notre façon de faire.

En clair, l'ONF poursuit fièrement, et toujours dans un esprit de collaboration, son mandat consistant à innover pour raconter et à raconter pour se comprendre. Nous entendons continuer de présenter une vision pluraliste et audacieuse des Canadiens et des Canadiennes, de leurs

histoires et de leurs ambitions. Nous sommes voués à innover et nous y prenons grand plaisir, dans le respect et la confiance qui nous sont témoignés depuis plus de 75 ans.

Claude Joli-Coeur
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et
président de l'Office national du film du Canada

Aperçu de nos plans

1. **Réussir le déménagement du bureau central et donner vie à l'Office national du film (ONF) du futur**
   - Assurer la continuité des activités de production et de distribution de contenu ;
   - Poursuivre la mise en œuvre du projet de transformation du milieu de travail, afin de favoriser la collaboration et la synergie. La vision de l'ONF du futur sert de toile de fond au déménagement du bureau central.

2. **Miser sur une programmation distinctive et audacieuse**
   - Mettre en œuvre une stratégie de programmation qui propose une diversité d'œuvres reflétant la richesse des histoires, des perspectives et des enjeux canadiens ;
   - Développer des partenariats novateurs avec d'importantes organisations publiques et privées ;
   - Explorer de nouveaux formats de création et les possibilités offertes par les nouvelles technologies et continuer à soutenir les cinéastes indépendants et les cinéastes de la relève.

3. **Rejoindre des auditoires plus vastes en améliorant l'accessibilité et le rayonnement auprès du grand public**
   - Renforcer la présence de l'ONF sur les plateformes numériques et établir une relation significative avec nos auditoires, avec le renouvellement des stratégies de diffusion en ligne.

4. **Mieux vivre ensemble : œuvrer pour la diversité et l'inclusion, la parité et la réconciliation avec les Autochtones**
   - Poursuivre la mise en œuvre des nombreuses initiatives conçues pour soutenir la diversité et l'inclusion : engagement à consacrer 50 % des budgets de production aux projets de réalisatrices, Plan d'action autochtone, Plan d'action pour l'équité en matière d'emploi, implication auprès des CLOSM, etc.

5. **Moderniser nos outils de gestion**
   - Assurer la migration des systèmes de gestion financière et matérielle vers la plateforme SAP ;
   - Poursuivre la mise en œuvre du Plan technologique 2016-2020 avec le renouvellement des équipements et de l'infrastructure technologiques.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'ONF, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilités essentielles

Programmation et production audiovisuelles

Description

L'Office national du film a le mandat de créer des œuvres audiovisuelles pertinentes et innovatrices qui font connaître le Canada et ses diverses perspectives au peuple canadien et au reste du monde. L'Office national du film travaille avec des cinéastes, des créateurs et des créatrices provenant de toutes les régions du pays pour produire des documentaires, des animations, des œuvres interactives et immersives d'exception enracinés dans les expériences et les réalités canadiennes. L'Office national du film se doit d'être un milieu propice à l'innovation technologique et cinématographique, et ce, sur la scène tant nationale qu'internationale. L'Office national du film se donne l'objectif de refléter les points de vue et les expériences de communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, et d'innover dans la création de nouvelles formes et approches pour raconter des histoires.

Faits saillants de la planification

L'une des priorités institutionnelles de l'ONF est de rejoindre des auditoires plus vastes. Cette année encore, les activités de programmation et de production audiovisuelles seront articulées autour de cet objectif, que nous comptons réaliser en misant sur une programmation distinctive et audacieuse et en améliorant l'accessibilité et le rayonnement de nos contenus auprès du grand public.

Principales activités contribuant à l'atteinte des résultats ministériels en 2018-2019 :

Développer et mettre en œuvre la vision de la création à l'ONF pour les 10 prochaines années.

- Dynamiser la production en poussant encore plus loin l'audace et l'expérimentation en programmation.
- Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie de programmation proposant une diversité d'œuvres reflétant la richesse des histoires, des perspectives et des enjeux canadiens.

L'ONF pousse encore plus loin son engagement pour la parité

Après s'être engagé en 2016 à investir, d'ici 2019, la moitié de ses budgets de production dans des œuvres réalisées par des femmes, l'ONF vise maintenant la parité pour les postes clés de création de ses projets documentaires, interactifs et d'animation en production d'ici 2020.

Développer des partenariats novateurs avec d'importantes organisations publiques et privées, tant au Canada qu'à l'étranger. Entre autres :

- En tant qu'organisme du portefeuille du Patrimoine canadien, l'ONF sera un partenaire de choix du gouvernement fédéral dans son soutien aux hubs créatifs à travers le pays.
- L'ONF continuera de miser sur des collaborations afin de dynamiser la création et de faire rayonner ses œuvres. En matière de R et D, il renouvellera ses partenariats avec des joueurs clés de l'industrie tels qu'Atempo[1] et le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM).

Explorer de nouveaux formats et les possibilités offertes par les nouvelles technologies. Par exemple :

- L'ONF accorde une place de choix aux cinéastes autochtones et aux productions qui mettent en valeur leur identité culturelle et leur histoire. Un projet phare de l'année sera l'adaptation en réalité virtuelle (RV) du documentaire Biidaaban (Dawn Comes), de la réalisatrice anichinabée Lisa Jackson. Le film évoque un Canada où, dans 150 ans, la nature a repris ses droits.
- Des courts métrages pour Instagram, du contenu original pour Facebook — et d'autres histoires destinées aux médias sociaux — ainsi qu'une entrevue avec l'alter ego virtuel (AI) de Noam Chomsky seront réalisés.

Continuer à soutenir les cinéastes indépendants et les cinéastes de la relève par des programmes tels que le Filmmaker Assistance Program (FAP), l'Aide au cinéma indépendant (ACIC), Hothouse et le concours Tremplin[2].

- Compte tenu de leur succès en 2017-2018, l'ONF offrira de nombreux laboratoires de création intensifs, notamment : la deuxième édition du laboratoire Déranger, destiné aux jeunes artistes établis, multidisciplinaires et francophones, issus de la communauté inuite et des Premières Nations ; un « Doc Lab » au Studio du Québec et de l'Atlantique (Halifax Doc Lab Emerging), alors que le Studio du Nord-Ouest passera à la deuxième édition de son propre Doc Lab[3] (Saskatchewan Doc Lab Expanding).
- L'ONF, en collaboration avec l'UQAM, lancera la deuxième édition de l'école interactive Jeunes pousses. Ce stage de neuf semaines permettra à des étudiants de créer, au Studio des productions interactives, un projet Web de contenu audio qui sera diffusé à la fin du stage.

[1] Atempo est un éditeur de logiciels français spécialisé dans la sauvegarde, l'archivage et la protection des données.

[2] De plus amples renseignements sur les programmes d'aide aux cinéastes sont disponibles sur le site Web de l'ONF : http://onf-nfb.gc.ca/fr/produire-avec-lonf/aide-aux-cineastes-emergents/

[3] Doc Lab Saskatchewan: http://www.cbc.ca/news/canada/saskatchewan/nfb-doc-lab-saskatchewan-november-1.4388518

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible[4]	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives pancanadiennes[5]	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec	32 % – 45 %	31 mars 2019	42 %	44 %	44 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario	14 % – 21 %	31 mars 2019	18 %	20 %	15 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique	11 % – 17 %	31 mars 2019	12 %	12 %	16 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des Prairies canadiennes, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest	8 % – 15 %	31 mars 2019	9 %	13 %	10 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs	11 % – 21 %	31 mars 2019	18 %	12 %	15 %

[4] Les cibles établies pour la responsabilité essentielle « Programmation et production audiovisuelles » sont une combinaison de minimums et de fourchettes. Les cibles pour les cinq indicateurs mesurant le résultat ministériel « Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives canadiennes » sont des fourchettes. Les cibles pour les indicateurs mesurant les deux autres résultats ministériels, soit « L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle » et « L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadienne », sont quant à elles des minimums. Les résultats doivent être égaux ou supérieurs au niveau des cibles à atteindre.

[5] Les indicateurs ne font pas la distinction entre les formats des œuvres (court, moyen ou long métrage). Les pourcentages sont donc représentatifs du nombre total d'œuvres, et non de la proportion des ressources dépensées dans chaque région. À titre d'exemple, la cible des œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec se situe entre 32% et 45%, bien que les coûts de production alloués au Québec représentent 30% du budget total. Par ailleurs, il est à noter que trois des quatre studios nationaux de l'ONF (animation anglaise, animation française et production interactive française) sont basés au Québec et attirent des créateurs en provenance de tout le pays.

	de la Colombie-Britannique et du Yukon					
L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle	Nombre de prix remportés dans les festivals et galas	100	31 mars 2019	96	66	141
L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadienne	Pourcentage des productions achevées, signées par la relève	25 %	31 mars 2019	25 %	25 %	49 %
	Pourcentage des productions achevées, réalisées par des cinéastes et créateurs autochtones	15 %	31 mars 2020	4 %	4 %	11 %
	Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes	50 %	31 mars 2019	29 %	36 %	44 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
40 034 195	40 034 195	32 549 131	32 548 940

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
164	164	164

L'écart entre les dépenses prévues en 2018-2019 et celles prévues en 2019-2020 s'explique principalement par la portion liée à la production audiovisuelle dans le financement octroyé en 2018-2019 pour le déménagement du bureau central de l'ONF.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[i].

Responsabilités essentielles

Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Description

L'Office national du film travaille pour que les Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays aient accès à ses œuvres sous diverses formes. Comprendre les auditoires et leurs habitudes de consommation, rendre les contenus accessibles sur une variété de plateformes et porter les productions de l'Office national du film à leur attention fait ainsi intrinsèquement partie du mandat de l'institution. L'Office national du film est riche d'une collection qui compte au-delà de 13 000 titres et qui constitue un pilier central du patrimoine culturel du Canada. La *Loi sur le cinéma* confère à l'Office national du film le mandat de conserver cette collection afin d'assurer sa pérennité et son accessibilité à la population du Canada et sur l'échelle internationale, aujourd'hui et à l'avenir.

Faits saillants de la planification

L'une des priorités institutionnelles de l'ONF est de rejoindre des auditoires plus vastes. Au même titre que les activités de programmation, l'ensemble des activités de distribution des œuvres, d'interaction avec le public, de promotion et de rayonnement seront donc articulées autour de cet objectif.

Principales activités contribuant à l'atteinte des résultats ministériels en 2018-2019 :

Renforcer notre présence sur les plateformes numériques et établir une relation significative avec nos auditoires

Accroître la présence de l'ONF sur le plus grand nombre de plateformes de diffusion en ligne contribue à améliorer l'accessibilité de ses œuvres et à établir une relation significative avec ses auditoires. Après avoir défini sa stratégie de contenu numérique et d'accessibilité, l'ONF déploiera en 2019 et en 2020 sa nouvelle génération de plateformes numériques. Cela inclura une gamme d'initiatives telles que :

- l'application des nouvelles stratégies de contenu éditorial pour ONF.ca afin de présenter les œuvres de manière plus cohérente dans l'ensemble des outils de communication (médias sociaux, communiqués de presse, plans de marketing, etc.) ;
- la mise en place d'une nouvelle approche pour livrer de manière optimale nos contenus aux plateformes partenaires en ligne (YouTube, Facebook, Vimeo, etc.) et pour améliorer les points de contact dans les médias sociaux ;
- la poursuite du développement des plateformes et des nouveaux contenus éducatifs destinés au milieu de l'éducation. L'ONF lancera les offres renouvelées de l'École des

médias et des trousses technopédagogiques auprès des commissions scolaires et des bibliothèques.

L'École des océans ou la salle de classe de l'avenir : un projet éducatif innovant

L'École des océans est le fruit d'une collaboration entre l'Université Dalhousie et l'ONF, avec des partenaires tels que Pêches et Océans Canada et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse. Cette production d'envergure explore la création de nouvelles expériences d'apprentissage composées de contenus linéaires, en réalité virtuelle et augmentée, ainsi que de jeux éducatifs interactifs conçus pour les jeunes de 11 à 15 ans, qu'ils soient en classe ou à la maison, et pour le grand public. En développement depuis 2015, le projet sera officiellement lancé par l'ONF en 2018-2019.

Parallèlement au renouvellement de ses stratégies de diffusion en ligne, l'ONF poursuit ses activités de développement des auditoires à travers le pays (festivals, projections publiques, événements de l'industrie ou dans les communautés, etc.).

Assurer la conservation et la préservation des œuvres de l'ONF, notre patrimoine collectif

L'ONF poursuit la numérisation et la restauration de ses œuvres afin d'en garantir l'accessibilité et la pérennité. En prévision du déménagement du bureau central en 2019, l'organisation travaille à planifier la relocalisation de la salle de conservation (« voûte ») et de la collection audiovisuelle, ainsi que des activités de numérisation. Compte tenu des coûts de loyer élevés au centre-ville de Montréal, il est prévu que celles-ci soient transférées dans un lieu distinct de l'Îlot Balmoral.

Redéfinir les relations avec les peuples autochtones

Pour la deuxième année de son Plan d'action autochtone, l'ONF prévoit de réviser le catalogage de tous les films autochtones de sa collection en suivant les normes établies par un expert autochtone.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible[6]	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques	Nombre de titres offerts en ligne	4 200	31 mars 2019	2 994	3 370	3 724
Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde	Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF	56 000 000	31 mars 2019	45 425 173	46 213 608	53 920 167
	Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année	20 %	31 mars 2019	39 %	39 %	20 %
L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne	Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne	11 500 000	31 mars 2019	n.d. (Première année de résultats en 2018-2019)	n.d. (Première année de résultats en 2018-2019)	n.d. (Première année de résultats en 2018-2019)
Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures	Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection active	95 %	31 mars 2019	60 %	76 %	84 %
	Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection totale	60 %	31 mars 2019	36 %	46 %	51 %

[6] Chacune des cibles établies pour la responsabilité essentielle « Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires » est un minimum. Les résultats doivent être égaux ou supérieurs au niveau des cibles à atteindre.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
23 403 744	23 403 744	19 270 425	19 270 425

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
172	169	169

L'écart entre les dépenses prévues en 2018-2019 et celles prévues en 2019-2020 s'explique principalement par la portion liée à l'accessibilité des œuvres et à l'interaction avec les auditoires dans le financement octroyé en 2018-2019 pour le déménagement du bureau central de l'ONF.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[ii].

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
11 130 139	11 130 139	8 997 639	8 997 587

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
69	66	66

Faits saillants de la planification

Réussir le déménagement du bureau central est la principale priorité de l'ONF cette année. L'objectif est de vivre une transition harmonieuse, et cela va bien au-delà du simple aspect physique de la relocalisation. C'est pourquoi plusieurs projets majeurs en matière de développement organisationnel — en cours depuis quelques années — resteront prioritaires en 2018-2019 et en 2019-2020.

Donner vie à la vision de l'ONF du futur

Le projet de transformation du milieu de travail suivra son cours. La vision de l'ONF du futur, définie en 2016-2017, sert de toile de fond au déménagement. Tout le personnel s'efforce de lui donner vie et de faire de l'ONF une organisation qui favorise une meilleure synergie entre les

équipes et les studios de production. Cette année, des équipes multidisciplinaires composées d'employés de différents bureaux et secteurs devront proposer des solutions concertées pour y arriver. L'ONF déploiera aussi des plans de communication interne et externe pour informer régulièrement son personnel et ses partenaires de l'évolution du projet.

Œuvrer pour la diversité et l'inclusion

L'ONF s'est donné comme priorité de mieux représenter la diversité de la société canadienne. Dans l'ensemble, l'organisation poursuivra donc la mise en œuvre des nombreuses actions conçues pour soutenir la diversité et l'inclusion (engagements en matière de parité hommes-femmes, Plan d'action autochtone 2017-2020, Plan d'action pour l'équité en matière d'emploi, implication auprès des communautés linguistiques en situation minoritaire à travers le pays, etc.).

Moderniser les outils de gestion et l'infrastructure technologique

L'ONF mettra en place de nouvelles mesures proposées dans son Plan technologique 2016-2020 afin de renouveler les équipements et l'infrastructure technologiques qui soutiennent ses activités de production et de distribution, et d'arrimer progressivement ses systèmes internes aux plateformes externes telles que GC.ca, ONF.ca, YouTube, etc. Il travaillera également à compléter la migration de ses systèmes de gestion financière et matérielle (p. ex. : Oracle) vers la plateforme SAP. Cela impliquera de réviser entièrement les processus financiers et administratifs de l'ONF selon les directives du Conseil du Trésor et d'offrir de la formation à tous les utilisateurs de SAP.

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Tendances relatives aux dépenses du ministère

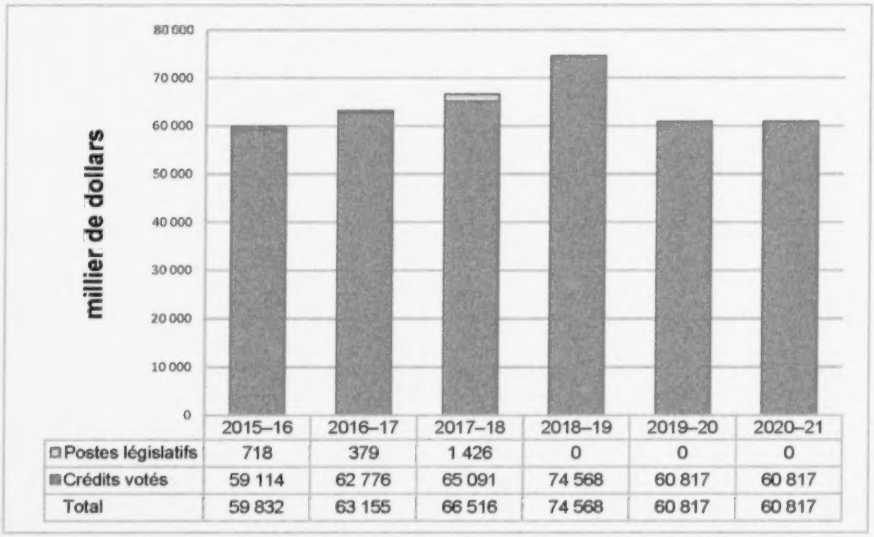

	2015–16	2016–17	2017–18	2018–19	2019–20	2020–21
Postes législatifs	718	379	1 426	0	0	0
Crédits votés	59 114	62 776	65 091	74 568	60 817	60 817
Total	59 832	63 155	66 516	74 568	60 817	60 817

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2015-2016	Dépenses 2016-2017	Prévisions des dépenses 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Programmation et production audiovisuelles	34 823 000	32 281 971	33 596 814	40 034 195	40 034 195	32 549 131	32 548 940
Accessibilité et interaction avec les auditoires	16 702 002	20 736 550	21 307 048	23 403 744	23 403 744	19 270 539	19 270 425
Total partiel	**51 525 002**	**53 018 521**	**54 903 862**	**63 437 939**	**63 437 939**	**51 819 670**	**51 819 365**
Services internes	8 307 358	10 136 012	11 612 816	11 130 139	11 130 139	8 997 639	8 997 587
Total	**59 832 360**	**63 154 533**	**66 516 678**	**74 568 078**	**74 568 078**	**60 817 309**	**60 816 952**

L'ONF prévoit que le budget principal des dépenses de 74,6 millions de dollars pour l'année 2018-2019 sera approuvé par le Parlement. Par comparaison avec celui de 2017-2018, ce budget a été augmenté de 0,2 million, ce qui est le résultat des éléments suivants :

- une réduction de 364 000 $ liée aux taux du régime d'avantages sociaux des employés ;
- une augmentation de 557 000 $ provenant de l'octroi de fonds supplémentaires par le Parlement pour la mise en œuvre du système SAP de gestion financière et matérielle le 1er avril 2019.

Tout en poursuivant la mise en œuvre de son Plan stratégique quinquennal 2013-2018, l'ONF prépare le déménagement de son bureau central dans le Quartier des spectacles de Montréal. Originalement prévu en 2018, celui-ci est maintenant planifié pour 2019.

Compte tenu de l'avancement des travaux de construction, le financement initialement octroyé en 2017-2018 pour le déménagement a été reporté d'une année financière.

Le financement pour le déménagement du bureau central de Montréal représente une somme de 400 000 $ en 2015-2016, de 2 millions en 2016-2017 et de 12 millions en 2018-2019, pour un total de 14,4 millions. Ce montant connaîtra ensuite une baisse de 1,2 million $ par année, et ce, durant 12 ans à compter de 2019-2020.

Depuis plusieurs années, l'ONF expérimente de nouvelles approches dans le but d'instaurer une culture plus propice à la mesure, à l'évaluation et à l'innovation dans la conception et la mise en œuvre des programmes au moyen des outils existants.

En 2018-2019, l'ONF continuera ainsi à explorer de nouvelles façons de créer et de raconter des histoires en étudiant tout le potentiel qu'offrent les technologies telles que la réalité virtuelle, les technologies immersives et les plateformes numériques. Il développera davantage le format court dans ses trois genres de production (documentaire, animation, interactif), à la fois comme forme de création et comme stratégie pour rejoindre de plus larges auditoires, et plus particulièrement les internautes.

Par ailleurs, des efforts seront déployés pour maintenir une approche artistique interdisciplinaire et collaborative afin de créer de nouvelles formes d'art, d'accroître la diversité des voix et de participer à la réalisation d'œuvres de portée nationale. Les meilleures pratiques dans les trois genres de production seront partagées afin de mieux exploiter les connaissances et les expériences au sein de l'organisation.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Réels 2015-2016	Réels 2016-2017	Prévisions 2017-2018	Prévus 2018-2019	Prévus 2019-2020	Prévus 2020-2021
Programmation et production audiovisuelles	197	164	164	164	164	164
Accessibilité et interaction avec les auditoires	126	168	172	172	169	169
Total partiel	**323**	**332**	**336**	**336**	**333**	**333**
Services internes	51	64	69	69	66	66
Total	**374**	**396**	**405**	**405**	**399**	**399**

Le nombre d'ETP a augmenté en 2016-2017 et en 2017-2018 en raison de l'embauche de nouveaux employés, laquelle a été permise par l'attribution de fonds supplémentaires à l'ONF annoncée dans le budget fédéral de 2016. Ces fonds atteignent un total de 3 millions de dollars en 2017-2018.

L'ONF se voit aussi allouer 2,4 millions de dollars sur deux ans pour la migration du système financier vers la plateforme SAP (1,9 million en 2017-2018 et 0,5 million en 2018-2019). Des ressources supplémentaires sont également prévues en 2018-2019 pour la révision des processus administratifs dans le cadre de l'implantation du progiciel de gestion intégré SAP.

La méthodologie pour l'affectation des ETP relatifs aux services de postproduction a été modifiée en 2016-2017 afin de refléter la part des services techniques internes consacrée à la livraison des produits dans les différents formats physiques et numériques. Ce changement a pour résultat le transfert de ressources entre les responsabilités essentielles.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour tout renseignement sur les crédits de l'ONF, consulter le Budget principal des dépenses 2018-2019[iii].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de l'ONF. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de l'ONF[iv].

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019	Écart (résultats prévus pour 2018-2019 moins résultats projetés de 2017-2018)
Total des dépenses	72 254 400	71 157 561	(1 096 839)
Total des revenus	6 076 000	5 477 000	(599 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	66 178 400	65 680 561	(497 839)

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2018-2019 s'établissent à 65 680 561 $ et sont légèrement inférieures à celles de 2017-2018, estimées à 66 178 400 $. Cette diminution de 1 096 839 $ est essentiellement due au financement reçu pour la mise en œuvre du projet SAP, qui était plus élevé en 2017-2018 qu'en 2018-2019. En matière de revenus, la différence entre 2017-2018 et 2018-2019 s'explique principalement par les prévisions d'ententes de partenariat connues à ce jour. Le coût de fonctionnement net est ainsi réduit de 497 839 $ entre 2017-2018 et 2018-2019.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, Ministre du Patrimoine canadien

Administrateur général : Claude Joli-Coeur, commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF

Portefeuille ministériel : Patrimoine canadien

Instruments habilitants : Loi sur le cinéma[v], L.R.C., ch. N-8

Année d'incorporation ou de création : 1939

Autres: Le conseil d'administration de l'ONF est composé de huit membres, soit le commissaire du gouvernement à la cinématographie, qui agit à titre de président, le directeur général de Téléfilm Canada (membre de droit) et six autres personnes nommées par le gouverneur en conseil. À l'exception du commissaire et du directeur général de Téléfilm Canada, les membres du conseil sont désignés pour un mandat de trois ans. Le rôle du conseil est principalement de définir les orientations stratégiques de l'ONF et d'en surveiller les résultats. Il approuve, entre autres, ses plans stratégiques et ses budgets.

Raison d'être, mandat et rôle

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le site Web de l'ONF[vi].

Contexte opérationnel et risques principaux

L'information sur le contexte opérationnel et les risques principaux est accessible sur le site Web de l'ONF[vii].

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de l'ONF pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous :

CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS

Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles		**Responsabilité essentielle 2**: Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	
Résultat ministériel : Les œuvres de l'Office national du film sont le reflet des perspectives pancanadiennes.	Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec	**Résultat ministériel**: Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques	Indicateur: Nombre de titres offerts en ligne
	Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario		
	Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique	**Résultat ministériel:** Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde	Indicateur: Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF
	Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des Prairies canadiennes, du Nunavut et des territoires du Nord-Ouest		Indicateur: Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année
	Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de la Colombie-Britannique et du Yukon	**Résultat ministériel:** L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne	Indicateur: Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne
Résultat ministériel : L'Office national du film est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle.	Indicateur : Nombre de prix remportés dans les festivals et les galas.	**Résultat ministériel:** Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures	Indicateur: Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection active
Résultat ministériel: L'Office national du film encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes.	Indicateur: Pourcentage de productions achevées signées par la relève		Indicateur: Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection totale
	Indicateur: Pourcentage de productions achevées, réalisées par des cinéastes et créateurs autochtones		
	Indicateur: Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes		

SERVICES INTERNES

RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES

Programme: Programmation et production audiovisuelles	**Programme**: Distribution des œuvres et interaction avec les auditoires
	Programme: Promotion des œuvres et rayonnement de l'ONF
	Programme: Conservation, préservation et numérisation des œuvres

Concordance entre le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de 2018-2019, et l'architecture d'alignement des programmes de 2017-2018

Responsabilités essentielles et Répertoire des programmes 2018-2019	Programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes 2017-2018	Pourcentage du programme du plus bas niveau de l'architecture d'alignement des programmes qui correspond (en dollars) au programme du Répertoire des programmes
Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles		
Programmation et production audiovisuelles	1.1 Production audiovisuelle	100 %
Responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires		
Conservation et préservation	1.2.1 Conservation et préservation	100 %
Distribution des œuvres et interaction avec les auditoires	1.2.2 Accès des consommateurs et interaction	50 %
	1.2.3 Accès des marchés institutionnel et éducatif, et interaction	43 %
	1.2.4 Rayonnement auprès de l'industrie nationale et internationale	7 %
Promotion des œuvres et rayonnement de l'ONF	1.2.2 Accès des consommateurs et interaction	68 %
	1.2.3 Accès des marchés institutionnel et éducatif, et interaction	17 %
	1.2.4 Rayonnement auprès de l'industrie nationale et internationale	15 %

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de l'ONF sont accessibles dans l'InfoBase du GC[viii].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site de l'ONF[ix].

- Analyse comparative entre les sexes plus
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[x]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Office national du film du Canada
3155, chemin de la Côte-de-Liesse
Montréal (Québec) H4N 2N4
Canada

Planification stratégique et relations gouvernementales
rapports@onf-nfb.gc.ca

Sites internet
www.onf.ca [xi]
www.onf-nfb.gc.ca [xii]

Médias sociaux
https://www.facebook.com/onf.ca [xiii]
http://www.twitter.com/onf/ [xiv]
https://vimeo.com/thenfb [xv]
https://www.youtube.com/user/onf [xvi]
https://www.instagram.com/onf_nfb/ [xvii]

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])
Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)[7]
Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)
Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)
Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)
Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

7. L'architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes en vertu de la Politique sur les résultats.

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plans)
Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)
Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priorities)
Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)
Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)
Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)
Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)
Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (results)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

i InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
ii InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
iii Budget principal des dépenses 2017-2018, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html
iv Site institutionnel de l'ONF, http://onf-nfb.gc.ca/fr/a-propos-de-lonf/publications/etats-financiers/
v Site Web de la législation (Justice), http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/N-8/page-1.html
vi Site institutionnel de l'ONF, http://onf-nfb.gc.ca/fr/a-propos-de-lonf/publications/publications-institutionnelles/
vii Site institutionnel de l'ONF, http://onf-nfb.gc.ca/fr/a-propos-de-lonf/publications/publications-institutionnelles/
viii InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
ix Site institutionnel de l'ONF, http://onf-nfb.gc.ca/fr/a-propos-de-lonf/publications/publications-institutionnelles/
x. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp
xi Espace de visionnage en ligne de l'ONF, http://www.onf.ca
xii Site web institutionnel de l'ONF, http://www.onf-nfb.gc.ca/
xiii Facebook de l'ONF, https://www.facebook.com/onf.ca
xiv Twitter de l'ONF, http://www.twitter.com/onf/
xv Chaîne Viméo de l'ONF, https://vimeo.com/thenfb
xvi Chaîne YouTube de l'ONF, https://www.youtube.com/user/onf
xvii Instagram de l'ONF, https://www.instagram.com/onf_nfb/